FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Bougie SEYCHELLES — AMBIANCE SPA

IDENTIFICATION	DONNÉES
Nom commercial	Bougie artisanale Seychelles – Ambiance Spa
Référence documentaire	CA-FDS-BOU-SEYCHELLES-SPA · Version 1.0
Date d’émission	10 novembre 2026
Responsable de la fiche	Candles Adventure · 15 Nantiveul · 35510 Cesson-Sévigné · France
Contact	07 69 25 39 06 · candlesadventure@gmail.com
UFI	Non requis, classification environnementale H412 sans danger sanitaire ni physique

SYNTHÈSE RÉGLEMENTAIRE

Classification CLP de la bougie finie	Éléments d’étiquetage
Aquatic Chronic 3, H412 — Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Aucun pictogramme ni mention d’avertissement.	EUH208 — Contient linalol et (2E)-2-(phénylméthylidène)octanal. Peut produire une réaction allergique.

La présente fiche concerne exclusivement la bougie finie, et non la fragrance concentrée. Les quantités de fabrication et les fournisseurs commerciaux ne sont pas divulgués ; les constituants pertinents sont mentionnés en rubrique 3.

Référentiel : REACH (CE 1907/2006), annexe II modifiée par (UE) 2020/878 ; CLP (CE 1272/2008).

RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l’entreprise

1.1 Identificateur de produit

Seychelles – Ambiance Spa. Mélange solide : bougie artisanale parfumée en récipient de verre. Aucun UFI requis selon la classification du mélange fini.

1.2 Utilisations identifiées et déconseillées

Bougie parfumée destinée au grand public. Ne pas ingérer, appliquer sur la peau ni utiliser à des fins autres que celles prévues.

1.3 Renseignements sur le fournisseur de la fiche

Candles Adventure · 15 Nantiveul · 35510 Cesson-Sévigné · France. Téléphone : 07 69 25 39 06 · Courriel : candlesadventure@gmail.com.

1.4 Numéro d’appel d’urgence

France : ORFILA +33 (0)1 45 42 59 59 (orientation vers un centre antipoison). Urgence vitale : 15 ou 112.

RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

2.1 Classification du mélange

Le mélange fini est classé Aquatic Chronic 3, H412, par la méthode de sommation du règlement CLP appliquée aux constituants écotoxiques. Il n’est pas classé pour un danger physique ou sanitaire au dosage habituel. Le parfum concentré présente H315, H317 et H411 ; ces classes ne sont pas directement transposables à la bougie finie.

2.2 Éléments d’étiquetage

Pictogramme : aucun. Mention d’avertissement : aucune. H412 — Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH208 — Contient linalol et (2E)-2-(phénylméthylidène)octanal. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence : P101 (en cas de consultation d’un médecin, garder à disposition le récipient ou l’étiquette), P102 (tenir hors de portée des enfants), P103 (lire l’étiquette avant utilisation), P273 (éviter le rejet dans l’environnement), P501 (éliminer conformément aux prescriptions locales). Respecter les consignes de sécurité liées à la flamme.

2.3 Autres dangers

Risque thermique lié à la flamme, au verre chaud et à la cire fondue. La FDS de la fragrance du 21/03/2023 signale la présence d’un composant identifié PBT/vPvB (CAS 1222-05-5) ; voir rubrique 12.5. Les données disponibles ne permettent pas de conclure sur son évaluation actualisée en 2026.

RUBRIQUE 3 — Composition / informations sur les composants

3.2 Mélanges

Matrice cireuse végétale contenant une fragrance parfumante. Les concentrations ci-dessous sont des bornes hautes indicatives issues de la FDS du parfum du 21/03/2023 et de l’estimation du mélange fini. Elles ne divulguent pas le dosage de fabrication et ne remplacent pas une analyse du lot.

Substance / identification	Teneur indicative maximale dans le produit fini	Classification du composant
Cétone polycyclique parfumante CAS 54464-57-2	< 0,48 %	Aquatic Chronic 2, H411
Hexaméthylindénopyrane CAS 1222-05-5	< 0,38 %	Aquatic Acute 1, H400 ; Aquatic Chronic 1, H410
(2E)-2-(phénylméthylidène)octanal CAS 165184-98-5	< 0,16 %	Skin Sens. 1B, H317 ; Aquatic Chronic 2, H411
Linalol CAS 78-70-6	< 0,16 %	Skin Sens. 1B, H317 ; Skin Irrit. 2, H315 ; Eye Irrit. 2, H319
Salicylate de (Z)-3-hexényle CAS 65405-77-8	< 0,09 %	Aquatic Acute 1, H400 ; Aquatic Chronic 2, H411
Huile essentielle d’orange douce CAS 8028-48-6	< 0,06 %	Skin Sens. 1, H317 ; Aquatic Chronic 2, H411
Coumarine CAS 91-64-5	< 0,03 %	Skin Sens. 1, H317 ; Acute Tox. 4, H302

Le linalol et le (2E)-2-(phénylméthylidène)octanal sont signalés par EUH208. Les données chiffrées proviennent de la composition datée de 2023 et sont à revérifier si la fragrance est reformulée. Les mentions H des substances ne sont pas celles de la bougie finie.

RUBRIQUE 4 — Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Inhalation : en cas d'inconfort lié aux fumées, sortir à l'air frais ; consulter si les symptômes persistent.
Contact avec la peau : laver à l'eau et au savon. En cas de brûlure par cire chaude, refroidir à l'eau courante et consulter si nécessaire.
Contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau pendant plusieurs minutes ; consulter si irritation persistante.
Ingestion : rincer la bouche, ne pas provoquer de vomissements ; demander conseil à un centre antipoison.

4.2 Principaux symptômes et effets

Réaction allergique cutanée possible chez les personnes déjà sensibilisées aux composants parfumants. Brûlures en cas de contact avec la cire fondue ou le récipient chaud.

4.3 Soins médicaux immédiats

Traitement symptomatique. Consulter rapidement en cas de réaction allergique importante, ingestion ou brûlure étendue.

RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Mousse, poudre sèche, CO_2 ou eau pulvérisée selon le foyer. Ne pas diriger un jet d'eau puissant sur la cire en combustion.

5.2 Dangers particuliers

Dégagement possible de fumées, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et composés organiques en cas d'incendie.

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome dans le cadre d'un incendie significatif. Empêcher le rejet des eaux d'extinction dans les milieux naturels.

RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles

Écarter toute source d'ignition ; éviter les brûlures liées à la cire chaude et les coupures en cas de bris du verre.

6.2 Précautions environnementales

Empêcher toute introduction de cire et de résidus parfumés dans les canalisations, les sols ou les eaux.

6.3 Méthodes de confinement et nettoyage

Laisser la cire refroidir puis durcir, ramasser les résidus mécaniquement et les placer dans un récipient approprié.

6.4 Références à d'autres rubriques

Voir les rubriques 8 et 13.

RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage

7.1 Précautions de manipulation

Placer la bougie sur un support stable et résistant à la chaleur, éloigné des matières inflammables et courants d'air. Ne jamais laisser une bougie allumée sans surveillance. Tenir hors de portée des enfants et animaux.

7.2 Conditions de stockage

Conserver à température ambiante, au sec, à l'abri du soleil direct et des sources de chaleur. Éviter les chocs du récipient en verre.

7.3 Utilisations finales particulières

Bougie parfumée en récipient conformément aux recommandations d'emploi.

RUBRIQUE 8 — Contrôles de l’exposition / protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Aucune valeur limite d’exposition professionnelle particulière n’a été déterminée pour le mélange fini. Durant la fabrication, suivre les FDS des matières premières.

8.2 Contrôles de l’exposition

En usage domestique normal, aucune protection chimique spécifique. Aérer normalement la pièce. En fabrication, employer une protection adaptée contre les projections de matières chaudes.

RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations essentielles

État : solide (cire parfumée en récipient). Aspect et couleur : variables selon le lot. Odeur : florale, ambiance spa, noix de coco et jasmin. pH : non applicable. Solubilité dans l’eau : très faible / insoluble. Point de fusion du mélange fini : non mesuré. Point d’éclair de la bougie solide : non déterminé. Point d’éclair de la fragrance pure : supérieur à 100 °C selon les informations fournisseur. Autres propriétés : non applicables ou non déterminées.

9.2 Autres informations

La cire se liquéfie localement au voisinage de la mèche en combustion et peut être très chaude. Pas d’essai spécifique disponible sur les propriétés explosives ou comburantes du mélange fini.

RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune réaction particulière connue en stockage normal.

10.2 Stabilité chimique

Stable à température ambiante dans son conditionnement.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans les conditions usuelles. La flamme et le chauffage excessif créent les risques ordinaires de brûlure et d’incendie des bougies.

10.4 Conditions à éviter

Surchauffe, sources d’ignition non contrôlées, exposition directe prolongée au soleil, matériaux combustibles proches.

10.5 Matières incompatibles

Agents oxydants puissants ; autres matières combustibles à proximité de la flamme.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone, fumées et produits organiques issus d’une combustion incomplète.

RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger CLP

Aux concentrations retenues, le mélange fini n’est pas classé pour les dangers sanitaires CLP, notamment la sensibilisation de la peau. EUH208 avertit néanmoins d’une possible réaction allergique chez les personnes sensibilisées au linalol ou au (2E)-2-(phénylméthylidène)octanal. Aucun essai toxicologique spécifique du produit fini n’a été fourni.

11.2 Informations sur les autres dangers

Aucune étude toxicologique expérimentale propre au mélange fini. La cire liquide et le verre chaud peuvent entraîner des brûlures. Aucune propriété de perturbation endocrinienne connue au seuil d’information selon la documentation disponible.

RUBRIQUE 12 — Informations écologiques

12.1 Toxicité

Le mélange fini est classé Aquatic Chronic 3, H412. L’évaluation par sommation CLP des composants écotoxiques conduit à retenir ce classement au dosage usuel. Éviter les rejets de cire et de résidus parfumants dans les égouts, sols et eaux de surface.

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune étude spécifique disponible pour la bougie finie.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Non déterminé pour le mélange fini.

12.4 Mobilité dans le sol

La matrice solide est très peu soluble dans l’eau ; mobilité non déterminée.

12.5 Résultats des évaluations PBT/vPvB

L’ancienne FDS de la fragrance indique que le composant CAS 1222-05-5 est identifié comme PBT/vPvB. Sa présence potentielle dans la bougie est au-dessus du seuil de communication de 0,1 %. La qualification réglementaire devra être réévaluée au regard des documents à jour.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée montrant la présence de constituants concernés au seuil de communication dans le mélange fini.

12.7 Autres effets néfastes

Éviter tout dépôt de cire parfumée dans les milieux aquatiques, la nature ou les canalisations.

RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l’élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Ne pas jeter la cire liquide dans l’évier. Trier le verre selon les consignes locales après retrait des résidus, et éliminer les restes de cire selon les filières et consignes de collecte locales.

RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d’identification
Non attribué aux conditions habituelles de transport.

14.2 Désignation officielle de transport ONU
Produit non soumis aux dispositions marchandises dangereuses selon les données disponibles.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport
Non applicable.

14.4 Groupe d’emballage
Non applicable.

14.5 Dangers pour l’environnement
Classification environnementale CLP H412 pour le mélange fini ; cette mention ne constitue pas en elle-même un classement transport comme marchandise dangereuse.

14.6 Précautions particulières
Protéger contre la casse du verre et les températures excessives.

14.7 Transport maritime en vrac (OMI)
Non applicable à un produit fini en récipient.

RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations particulières
Document établi selon les rubriques du règlement REACH (CE 1907/2006), annexe II modifiée par (UE) 2020/878, et les règles du règlement CLP (CE 1272/2008). La classification retenue H412 seule est environnementale ; en l’absence de danger physique ou sanitaire du mélange fini, aucune notification PCN/UFI n’est requise sur cette base. TDB indique également « sans UFI » à 5 %, dosage proche de celui de votre bougie. Les précautions de combustion restent applicables.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique
Aucune évaluation de sécurité chimique spécifique au mélange fini n’a été réalisée.

RUBRIQUE 16 — Autres informations

Sources et méthode
Sources : FDS de la fragrance « Spa Feeling 5 % » du 21/03/2023, et FDS de référence « Bougie Spa Feeling 10 % » du 21/03/2023 ; page produit du parfum consultée en novembre 2026, indiquant l’absence d’UFI requis à 5 %. Méthode : évaluation par dilution et sommation CLP pour les dangers aquatiques, et examen des sensibilisants pour EUH208. La FDS spécifique de la bougie à 5 % est référencée par le fournisseur mais n’a pas pu être téléchargée : les données historiques doivent être révisées si la formule commerciale du parfum a changé.

Libellés des mentions de danger pertinentes aux composants
H315 : Provoque une irritation cutanée. H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Avertissement de lecture
Les mentions H des composants décrivent leurs dangers intrinsèques et ne sont pas toutes transposables à la bougie finie. La classification de la bougie finie H412 et l’étiquetage EUH208 sont indiqués en rubrique 2. Cette FDS doit être révisée si la fragrance est reformulée ou si de nouvelles données de danger sont communiquées.

Historique des versions
Version 1.0 — 10/11/2026 : création de la FDS Candles Adventure pour Seychelles – Ambiance Spa. Confirmation fournisseur de l’absence d’obligation UFI au dosage commercialisé.